

La ballade de la geôle de Reading

READING

On se souvient du « De profonds », le précédent spectacle de Grégoire Couette-Jourdain. Après ce joli petit succès, le metteur en scène a choisi de continuer à arperner l'écriture d'Oscar Wilde en montant un autre poème de l'auteur. Condamné pour homosexualité, Wilde qui a connu l'enfer des travaux forcés et de la prison reprend dans « La ballade de la geôle de Reading » l'essentiel des thèmes de « De profonds ». Il y livre un poignant et bouleversant plaidoyer contre l'enfermement et la peine de mort en partant de l'histoire d'un jeune officier qui doit être pendu pour avoir tué celle qu'il aimait pourtant plus que tout. Une fois encore, Grégoire Couette-Jourdain fait le pari de l'intime et de la sobriété. Ici, pas de décor, juste un bouquet, un piano et un oratoire, pour

ne pas parasiter la flamboyance de la parole offerte. « La ballade » est une œuvre étrange et bouleversante. Étrange, parce qu'elle semble presque à l'opposé des valeurs esthétiques que prônait Wilde jeune : l'art pour l'art, l'apologie de la forme. Le poème est classique, répétitif. Bouleversante, parce que c'est une litanie qui avance, revient, s'arrête, repart, une pensée fluide, sinieuse, miroitante et sombre qui tourne autour du mystère de la loi des hommes et de la mort. A la lecture, jamais l'intensité ne retombe. A charge donc pour celui qui déclame de traduire cette fureur retenue. Jean-Paul Audrain mérite amplement les applaudissements qu'il reçoit. Il relève le défi et restitue de fort jolie façon la plainte de Wilde, jamais haussée, le comédien force l'écoute. Pour lui répondre,

Satie, Chopin, Liszt, Brahms, Borodine et Rachmaninov sont délicatement convoqués au piano par Monica Molinaro. Le procédé est assez convenu, mais il reste aussi raffiné qu'efficace. La salle, attentive, semble charmée. Après « La Ballade de la geôle de Reading », Wilde ne produisit plus rien. Il avait espéré un temps que ce poème aurait ravivé ses couleurs d'écrivain. Las, aucun éditeur ne prit le risque de le publier. Le chant funèbre s'est transformé en testament et Wilde, définitivement condamné, finit par rendre les armes aux mots. ■ Dimitri Denorme

Lucernaire

Renseignements page 41.